



**Assemblée générale
15 janvier 2022.**

Procès-verbal

Les Archers d'Hélène

Tir à l'arc

Surgères

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective
du 15 janvier 2022

Invités présents

- Madame Sylvie Plaire, représentant Mme Le Maire de Surgères et la CDC
- Monsieur Patrick BOUTON, Vice-président de la CRNATA
- Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc

Invités excusés

- Madame Odette Huet, Vérificateurs aux comptes, n'a pas pu se joindre à notre invitation à cause de problèmes de connexion Internet

Quorum :

En début de séance, Mme Freund annonce que le quorum est atteint.
(15 archers présents et 23 pouvoirs)

Le 15 janvier 2022, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en visio-conférence, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Du fait de la forme exceptionnelle de l'Assemblée, la feuille d'émargement a été établie avec les archers connectés.

L'Assemblée était présidée par Mme Freund, Présidente de l'association. Elle était assistée de la secrétaire. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Mme la Présidente remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents. [PV AG](#)

Les Archers d'Hélène

Tir à l'arc

Surgères

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective
du 15 janvier 2022**

Rapport de l'AG 2020

En ligne depuis 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

Vote du rapport d'AG 2020 : vote à l'unanimité

La Présidente fait lecture du rapport moral (cf annexe)

Vote du rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport d'activités

- Voir document d'AG.

- Le nombre de licenciés en fin de saison était de 65.

Le nombre d'archers reste donc constant. Le club pratique la restriction des inscriptions en limitant sa participation aux évènements promotionnels de début de saison (forum des associations, ..) Mr Forgeard-Dorgeon (archer) interroge la Présidente à propos de cette pratique.

Mme la Présidente explique ce choix par une volonté de continuer à assurer un entraînement et un encadrement de qualité aux archers. Le club ne compte que 2 entraîneurs actifs.

Les nombres de créations et de renouvellements des licences, ainsi que la proportion des licenciés Sénior (40 à 77 ans), correspondent aux moyennes nationales.

Malgré la situation sanitaire compliquée, le club a continué son activité.

- Les cours ont été assurés en extérieur même si les archers présents étaient peu nombreux. - Les compétitions ont repris à partir du printemps et les archers compétiteurs ont remporté plusieurs médailles tant au niveau départemental, régional que national. L'ensemble des participants les félicitent.

- Le club a organisé en septembre 2021 le Championnat de France de Tir 3D. Cet évènement a connu un véritable succès et les retombées promotionnelles et financières ont été importantes. - L'association compte actuellement un arbitre fédéral et nouvel arbitre Quentin MINET (qui a réussi son examen en novembre 2021). Le club félicite Quentin et le remercie de son implication.

Rapport financier

- Le résultat net du club est excédentaire de 3951,70 €.

Ce résultat s'explique par les retombées positives du Championnat de France Tir 3D. La Présidente rappelle que les lignes « annexe » du budget, concernant les heures de cours et la mise à disposition gratuite de locaux, servent à valoriser le bénévolat.

- La trésorerie est nettement positive grâce aux comptes d'épargne.

- Lecture du Rapport du vérificateur aux comptes et en l'absence de questions, ..

Vote du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes : vote à l'unanimité

- Nomination des vérificateurs aux comptes : Madame Odette Huet

La présidente regrette l'absence des parents des jeunes archers qui auraient pu se porter candidat au poste des vérificateurs aux comptes. En effet, ce poste ne peut être affecté qu'à des personnes non-licenciées à la FFTA.

Le Présidente demande aux archers présents de transmettre l'appel à candidature à leurs proches.

Projets et budget saison 202

- Voir document d'AG

- Le Vice-président présente le planning des projets de la saison 2022. Il rappelle que le club prendra ses nouvelles marques sur le terrain de Forges à partir du printemps.

- La rentrée de la saison prochaine est fixée au 10 septembre 2022.

- Il rappelle l'importance des Stages Jeunes qui permettent aux jeunes archers d'améliorer leurs compétences et partager des moments de franche convivialité avec les archers d'autres clubs. - Il lance un appel aux candidatures au poste d'assistant-entraîneur. Le club a besoin d'archers volontaires et motivés pour apporter leur aide aux entraîneurs pendant les cours.

La présentation des projets ne soulève aucune question.

- Concernant les frais d'adhésion au club, il a été décidé que la part du club ne serait pas augmentée aux prochaines inscriptions. Les licences bénévoles sont offertes par le club.

- Le budget prévisionnel présenté a été préparé au mois d'octobre pour les demandes de subvention. Mr Patrick Bouton, demande pourquoi la subvention ANS n'apparaît pas dans le budget prévisionnel. La Présidente lui répond que le club ne pense pas pouvoir bénéficier une nouvelle fois de cette subvention. Mr Bouton conseille le club de présenter une nouvelle demande sur cet exercice, en indiquant que les critères d'attribution (thèmes imposés par la Fédération) ne seront guère modifiés cette année. L'axe de de la compétition reste à explorer. Le club remercie Mr Bouton pour cette remarque et indique qu'il étudiera cette possibilité.

Sans question ou remarque supplémentaire

Vote du budget prévisionnel sur cette base : Vote à l'unanimité

La Présidente et le Vice-président rappellent aux archers que les candidatures aux postes de représentants des clubs de la région et de la Fédération restent ouvertes jusqu'au 18/01/22.

Parole aux invités

Madame Gaborit, représentant le CD17, observe que notre club est très actif et s'implique dans les activités départementales, régionales et nationales.

Elle félicite le club pour l'obtention du nouveau label fédéral Ambition. Elle indique qu'au niveau départemental seuls deux clubs ont obtenu ce label.

Mme Gaborit félicite les archers compétiteurs du club pour leurs participations aux différents concours et leurs palmarès.

Elle souligne la motivation des jeunes archers qui font partie des des groupes d'entraînement départementaux et régionaux.

Elle remarque le dynamisme du club qui a organisé sur cet exercice son 4ème Championnat de France depuis sa fondation.

Elle adresse un grand bravo à la présidente et aux bénévoles pour leur implication et la bonne organisation de cet évènement.

Monsieur Patrick Bouton, représentant le Comité Régional, note que le club est très actif et bien structuré.

Il fonde de grands espoirs sur la construction de la future salle d'entraînement du terrain de Forges. Il félicite le club pour l'obtention du label Ambition.

Mr Bouton signale que le CRNATA serait heureux d'apporter son aide au club pour la mise en place du projet associatif de la prochaine saison. Il revient sur la possibilité de demander une nouvelle subvention ANS.

Mr Bouton insiste sur l'appel à candidatures d'assistant-entraîneurs, nécessaires pour soulager les entraîneurs du poids croissant de leur fonction. Le club a besoin de ces assistants pour encore mieux fonctionner.

Mr Bouton a participé à l'organisation et la gestion du Championnat de France Tir 3D. Il adresse un grand bravo au club pour la bonne tenue de cet évènement.

Il ajoute qu'il sera heureux de participer au prochain championnat national organisé par le club. En plaisantant, il donne rendez-vous au club dans 2 ans.

Madame Sylvie Plaire, représentant la commune de Surgères, a dû quitter l'assemblée avant sa clôture. Elle adresse un message à la présidente qui en fait lecture.

Dans ce mail, Mme Plaire, remercie les dirigeants pour leur implication et leur engagement envers le club. Elle félicite le club pour l'organisation du Championnat de France de Tir 3D.

Elle indique son espoir pour la construction de la nouvelle salle du terrain de Forges.

Passation des pouvoirs de la Présidence du club

Mme Freund indique que comme prévu elle cède les pouvoirs et la fonction de la présidence du Club à Mr Guillaume Minet. Elle signale que le nouveau Comité Directeur élu en février 2021, a apporté un nouvel élan au club, ainsi qu'une nouvelle façon de fonctionner.

Elle laisse la parole au nouveau président pour clôturer cette Assemblée Générale.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président, Mr Guillaume Minet, rappelle que Mme Geneviève Freund restera active pour le club au sein du Comité Directeur et du Bureau en tant que Trésorière.

Il indique que nous comptons sur sa présence pour la bonne transmission du savoir, des traditions de convivialité et du patrimoine historique du club.

Le président relance à son compte la demande de candidatures aux postes d'assistants-entraîneurs. Il insiste sur la nécessité de soulager le poids reposant sur les entraîneurs. Il estime que cet apport de volonté apporterait une meilleure organisation et donc une plus grande qualité aux cours assurés pour les archers.

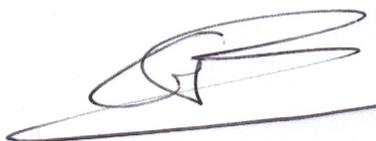
Il rappelle que le club fonctionne grâce à l'implication des bénévoles.

Il invite les archers souhaitant participer activement à la vie du club, à se manifester auprès des dirigeants et entraîneurs.

Il n'y a pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h00. Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la secrétaire.

À Surgères, le 15 janvier 2022.....

La Présidente démissionnaire
Geneviève Freund



La Secrétaire
Sophie Lemonnier



Le Président
Guillaume Minet





Assemblée générale du 15 janvier 2022

Rapport Moral

Chers amis

Encore une année de passée. Et encore une année particulière. En raison de ce virus qui nous enquiquine, c'est le côté négatif. Mais aussi en raison de l'organisation du Championnat de France 3D par équipes que les archers de parcours attendaient avec impatience, le 1^{er} championnat depuis 2 ans ! Tout s'est bien passé, les retours sont positifs et le résultat financier aussi, ça vaut le coup de se décarcasser.

Malgré les circonstances, nous n'avons pas arrêté nos activités et les cours du samedi ont été maintenus toute l'année, (sauf en novembre 2020 évidemment) et dès janvier 2021 nous tirions en extérieur. Heureusement qu'il a fait beau, frais, voire froid, mais beau !

Des compétitions ont pu avoir lieu, c'est ainsi que nous avons encore le plaisir d'avoir parmi nous des archers qui ont accédé à des podiums nationaux. Ils ont été mis à l'honneur lors de notre soirée de novembre et par le Comité départemental de tir à l'arc. Félicitations à eux.

Cette année a été également particulière au niveau des infrastructures ». Vous le savez, le terrain que nous occupions de 2009 est dorénavant un grand chantier. Nous avons été « hébergés » transitoirement à la Crignolée. Je remercie ici Monsieur le Maire de Breuil la Réorte qui a bien voulu de nous. Et dorénavant notre terrain extérieur sera à Forges. Cela va faire un grand changement pour ceux qui venaient à pied à Surgères. Pour les autres, cela fera un trajet un peu plus long, ou plus court?

Le terrain de Forges est dorénavant accessible, nous l'avons testé le 2 janvier. C'est un beau terrain, et son aménagement va nous permettre de tirer en toute sécurité (ce qui n'était pas forcément le cas à Surgères) et d'avoir plusieurs cours en même

temps. Il faut cependant retenir que nous partageons ce terrain avec 2 autres clubs et qu'il va falloir nous organiser.

Côté projets. Et bien il y a l'aménagement du terrain extérieur de Forges. Mais surtout, cette année, la CDC mènera une étude de faisabilité pour la construction d'une salle dédiée au tir à l'arc et pour les 3 clubs. Le plan que nous avons déposé à la CDC est ambitieux. Mais pour 140 archers minimum, il nous faut de l'espace et aussi de quoi organiser des compétitions. Les réunions que nous avons eu sont encourageantes.

L'autre projet est plus concret, c'est l'aménagement du terrain de la Bastière en un parcours de 21 cibles. Cela permettra aux archers de parcours de bien s'entraîner et au club d'organiser des compétitions sans trop d'aménagements supplémentaires. Le terrain devrait être aménagé en février. J'ajoute que depuis cette année, et c'est une bonne nouvelle, nous pouvons aller tirer toute l'année et non plus seulement hors de la saison chasse.

Voilà. Nous vous présenterons lors de cette AG les autres projets et animations que nous proposerons en 2022.

Enfin, comme je vous l'annonçais l'année dernière. Ceci est ma dernière assemblée générale en tant que Présidente. Et j'en suis heureuse. Mais je ne quitte pas le club comme ça. Vous me supporterez encore quelque temps au comité directeur, le temps de bien accompagner les membres qui en sont encore au début de leur carrière. En fin d'AG, nous vous proposerons donc la composition du nouveau comité directeur.

J'en arrive aux remerciements. Merci au service des sports, aux gardiens du complexe sportif. Merci à nos partenaires financiers, à la municipalité, à la CDC et à la municipalité de la Crignolée. Et enfin merci au Syndicat qui gère les bois de la Bastière pour le terrain « parcours ».

Et pour la dernière fois, je vous dirais que, et cela s'est démontré à plusieurs reprises depuis 2008, la patience a plus de pouvoir que la force

Geneviève Freund
Présidente des Archers d'Hélène

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR À L'ARC

LES ARCHERS D'HÉLÈNE

RAPPORT GENERAL 2022

DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 6 février 2021, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utiles de poser.

Le compte de résultat annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2021.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à Mme Cécile NEAU, Trésorière.

Fait à Surgères, le 13/01/2021

Le Vérificateur aux Comptes
Odette Huet